

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 73 (1985)

Heft: [5]

Artikel: Le carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-277571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE CARNET DE FS

♀ QUELLE A ETE LA PREMIERE QUESTION

posée par un journaliste de la TV romande à Nicole Niquille, première femme guide de montagne, à la veille de la très difficile ascension du K2 (8600 mètres) par une équipe suisse ? Ben voyons : « Vous n'allez quand même pas faire la cuisine pour ces messieurs ? » La réponse a fusé, sèche et sonnante : « Nous emmenons un cuisinier pour ça ».

♀ « MATERNALISTES »

Que penser de ce néologisme créé par le Mouvement de la Condition Paternelle pour qualifier les préjugés des tribunaux au sujet de la garde des enfants en cas de divorce ?

♀ VOUS AVEZ LE MORAL ?

Eh bien, dites-le ! Le Service de la Femme du Ministère de la Communauté française, à Bruxelles, publie une brochure intitulée « Aux petits bonheurs », où les femmes qui le désirent peuvent raconter leurs joies quotidiennes, les raisons de leur optimisme et de leur dynamisme. Initiative salutaire, mais... les « petits bonheurs » seraient-ils, comme tout ce qui est petit, une spécialité féminine ?

♀ UN PRIX DU LIVRE NON SEXISTE

pour enfants a été créé par le même ministère belge. Il sera décerné à un ouvrage publié en 1984.

♀ « LES ENFANTS A NAITRE

et leurs grands-parents veulent vivre. Si vous voulez les aider, groupe de Montriond, Comité cantonal vaudois « Droit à la vie » (suit l'adresse). » Tel est le texte d'une annonce parue récemment dans la presse vaudoise. Massacreurs de bébés et de vieillards, laissez votre Browning à la maison quand vous irez voter.

♀ ELLE ETAIT ROUGE DE CONFUSION,

la rédactrice de FS, en prenant connaissance de la lettre qui lui était adressée par Philatéles SA. « Cher Monsieur, commençait la missive, les fonctions de responsable que vous occupez dans votre société d'excellente réputation vous feront apprécier mieux que quiconque l'existence d'une nouvelle collection de timbres en argent doré éditée à l'occasion du 40e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, en hommage à l'armée suisse ». Que diable ! Apprendre que Femmes Suisses jouit d'une excellente réputation même auprès des créateurs de la collection Militaria, ça l'a drôlement flattée. Et puis, se faire appeler « Cher Monsieur », ce qui va bien entendu de pair avec les « fonctions de responsable », ça fait toujours plaisir, non ?

♀ VOUS AVIEZ LA VAGUE IMPRESSION

que les skieuses suisses avaient cessé, durant tout l'hiver, notre honneur national dans le sens du poil ? Eh bien, vous n'avez rien compris. Les hommes ont été, eux, si brillants sur les pistes que, selon Karl Freshman, leur entraîneur, cette année, « on n'avait vraiment pas besoin des filles ». C'est « Edmée » qui relève ce propos dans une savoureuse chronique parue dans la Tribune de Genève des 23 et 24 mars.

♀ « BLONDE, MINCE, EN BONNE SANTE,

propre, jamais fatiguée, jeune, belle, travailleuse, intelligente et gaie ». Bon, d'accord, ce n'est peut-être qu'un gag, cette annonce énumérant les mérites indispensables à la secrétaire qui voudrait se faire engager chez Gaggenau Apparate A.G. Mais quelle entreprise oserait pratiquer ce genre d'humour pour recruter un collaborateur homme ?

♀ ELLE S'APPELLE FRANÇOISE SAUDAN,

elle est économiste et mère de famille, et elle vient d'être élue à la présidence du Parti radical genevois. A Genève, seul le parti démocrate-chrétien a déjà eu une femme à sa tête.

♀ LE PREMIER PRIX D'ART ORATOIRE

de l'Ordre des avocats de Genève a été décerné à une jeune avocate, Me Sylvie Chavanne. Succès féminin, donc. Mais le plus drôle, dans cette histoire, c'est que le troisième prix a récompensé la prestation d'un autre as du barreau, qui s'était surpassé en plaidant sur le thème bien connu : « Bats ta femme quand il te plaît ; si tu ne sais pas pourquoi, elle, elle le sait ».

♀ LA GENDARMERIE ZURICHOISE

est désormais placée sous l'autorité d'une femme. Le président sortant de l'Association des gendarmes zurichois, qui avoue avoir tout ignoré de la police cantonale au moment de sa nomination, a cédé la place à Mme Lukretia Appert-Sprecher, par ailleurs députée de l'Alliance des Indépendants et responsable des affaires sociales à la Fédération des coopératives Migros. Le personnel féminin représente 2 % des employés affiliés à l'Association.

Attention !

Le numéro de juin-juillet de FS sortira le 15 juin. Délai de rédaction : lundi 20 mai.

mensuel
femmes

suisses et le Mouvement féministe
fondé en 1912 par Emilie Gourde

Soutenu par l'Alliance de sociétés féminines suisses et l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal : Case postale 323, 1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal : Martine Chaponnière

Rédactrice responsable : Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chappuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Françoise Bruttin (VS), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Micheline Huguélet (JU-BE), Anne-Lise Stauffer-Grobéty (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Edwige Tendon, (022) 42 03 15

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Maquettes : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1985